

ADT SIIC

Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Audit et Conseil Union

17 bis, rue Joseph de Maistre

75876 Paris Cedex 18

Poligone Audit

28, rue de Saint Petersburg

75008 Paris

ADT SIIC

Siège Social : 2, rue de Bassano - 75116 Paris
Société Anonyme au capital de 16 591 522 €
542 030 200 RCS PARIS

Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

AUDIT ET CONSEIL UNION

POLIGONE AUDIT

Rapport Spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

- **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :**

En application de l'article L 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Par un Conseil d'Administration en date du 14 octobre 2008, votre Société a confirmé son engagement de caution solidaire, sans rémunération, pour un montant de 1 000 000 Euros, en faveur de la Société BLANAP, auprès de la SOCIETE ALSACIENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPANSION, dans le cadre d'un emprunt de 4 000 000 Euros.

La Société **BLANAP** est une sous-filiale de notre Société.

Au 31/12/2008, le montant de l'engagement de votre société s'élève à :
1 000 000 €.



ADT SIIC

Exercice clos le
31 décembre 2008

2. Par les Conseils d'Administration en date des 30 avril 2008 et 30 décembre 2008, votre Société a autorisé la conclusion d'avenants au contrat de service avec la société MEP CONSULTANTS, dont l'objet est d'assister et conseiller votre société, dans ses relations avec les partenaires financiers et les autorités de marché et dans la communication.

A ce titre, la société MEP CONSULTANTS a facturé 32 400 € HT au titre de l'exercice 2008

Monsieur Mamez, administrateur de votre société est également gérant de la société MEP CONSULTANTS

• **Conventions et engagements autorisés au cours d'exercices antérieurs et qui se sont poursuivis au cours du dernier exercice :**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Par un conseil d'administration, votre société s'est portée caution pour sa filiale, la société SCI LE VOLTAIRE, auprès du CREDIT FONCIER DE FRANCE, dans le cadre d'un emprunt d'un montant de 1 500 000 €.

Au 31/12/2008, le montant de l'engagement de votre société s'élève à :
1 334 044 €.

Administrateur concerné : Monsieur Richard LONSDALE-HANDS qui est également gérant de la société SCI LE VOLTAIRE.

2. Par un conseil d'administration, votre société s'est portée caution solidaire, sans rémunération, pour un montant de 4 000 000 € en faveur de la société PAMIER, auprès de l'établissement CREDIT FONCIER DE FRANCE.

Administrateur concerné : Monsieur Richard LONSDALE-HANDS qui est également gérant de la société PAMIER.

Au 31/12/2008, le montant de l'engagement de votre société s'élève à :
3 296 000 €.

3. Par un conseil d'administration, votre société s'est portée caution solidaire, sans rémunération, pour un montant de 317 701,27 € en faveur de la société SCI LE BREVENT, auprès de l'établissement SOCIETE ALSACIENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPANSION - SADE.

Administrateur concerné : Monsieur Richard LONSDALE-HANDS qui est également gérant de la société SCI LE BREVENT.



ADT SIIC

Exercice clos le
31 décembre 2008

Au 31/12/2008, le montant de l'engagement de votre société s'élève à :
224 581 €.

4. Par un conseil d'administration, votre société s'est portée caution de sa filiale, la société VENUS, pour un montant de 2 110 000 €, auprès de l'établissement ENTENIAL, dans le cadre d'un emprunt destiné au financement de l'acquisition d'un immeuble sis à VERSAILLES, 7 et 7 bis rue Jean Mermoz.

Administrateur concerné : Monsieur Richard LONSDALE-HANDS qui est également gérant de la société VENUS.

Au 31/12/2008, le montant de l'engagement de votre société est **nul**, l'emprunt ayant été intégralement remboursé, sur l'exercice.

5. Par un conseil d'administration, votre société s'est portée caution de sa filiale, la société VENUS, pour un montant de 1 000 000 €, auprès de l'établissement ENTENIAL, dans le cadre d'un emprunt destiné au financement de l'acquisition de lots de copropriété dépendant d'un immeuble sis à ARACHES LA FRASSE (Haute-Savoie), Hôtel Résidence de la Forêt.

Administrateur concerné : Monsieur Richard LONSDALE-HANDS qui est également gérant de la société VENUS.

Au 31/12/2008, le montant de l'engagement de votre société s'élève à :
845 750 €.

Fait à Paris, le 5 mai 2009

Les commissaires aux comptes

Audit et Conseil Union :

Jean-Marc FLEURY

Poligone Audit :

Patrick POLIGONE